

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 55 895 \$ au 31 août 2020 à 54 347 \$ au 28 février 2021, en baisse de 3 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 3 481 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 4,3 % pour la période. Les indices de référence du Fonds, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice de dividendes composé S&P/TSX (désignés les *indices de référence*) ont dégagé un rendement de respectivement -2,7 % et 9,7 % pour la même période. Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, les actions mondiales se sont redressées après l'annonce des progrès réalisés au chapitre des vaccins contre la COVID-19 à la fin de 2020. La confiance des investisseurs a été renouvelée par la perspective de reprise économique en 2021. La plus grande certitude quant aux résultats de l'élection présidentielle américaine a permis aux investisseurs de renouer avec un certain optimisme. Le climat général s'est également amélioré avec la conclusion de l'accord de dernière minute sur le Brexit négocié entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui s'est avéré positif pour les actions. Pour la première fois depuis 2018, au quatrième trimestre, les actions axées sur la valeur ont affiché un meilleur rendement trimestriel que celles axées sur la croissance.

L'activité économique s'est améliorée. Cependant, la deuxième vague de la pandémie a entraîné l'imposition de restrictions et de mesures de

confinement accrues. Le Royaume-Uni a été touché de manière disproportionnée par un nouveau variant de la COVID-19, mais le pays est sorti du confinement avec l'un des meilleurs taux de vaccination par habitant au monde. Le marché est demeuré optimiste, mais a manifesté son intérêt pour les actions cycliques. Les rendements obligataires ont augmenté à l'échelle mondiale, ce qui a nui à certains secteurs comme ceux de la technologie de l'information et de l'immobilier, alors que le secteur des services financiers, pour sa part, a été favorisé.

La sélection de titres dans les secteurs des soins de santé, de l'industrie et des technologies de l'information a profité au rendement du Fonds. Une sous-pondération importante dans le secteur des matériaux, particulièrement dans les actions aurifères, a également contribué au rendement. Une surpondération en titres bancaires dans le secteur des services financiers a favorisé le rendement, les banques ayant affiché un meilleur rendement.

Parmi les titres qui ont contribué au rendement du Fonds figurent ceux de Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Limitée (désignée *TSMC*) et d'Eli Lilly and Co., et les positions sous-pondérées dans les sociétés aurifères comme Franco-Nevada Corp. *TSMC* a bénéficié d'une activité positive sur le marché des semi-conducteurs. *Eli Lilly* a obtenu des résultats positifs ainsi qu'un premier succès dans les essais d'un médicament contre la maladie d'Alzheimer.

La sélection de titres dans les secteurs des matériaux, de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier ainsi qu'aux États-Unis a nui au rendement. Une légère surpondération dans le secteur des services de communications a nui au rendement en raison de la volatilité des marchés.

Parmi les facteurs ayant nui au rendement du Fonds, notons les positions dans *Church & Dwight Co. Inc.*, *American Tower Corp.* et *George Weston limitée*. *Church & Dwight* a subi les contrecoups du désintérêt des investisseurs pour les titres de qualité du secteur des biens de consommation de base. *American Tower* a été touchée par la faiblesse du secteur de l'immobilier et par le parti pris pour les actions

cycliques au sein du secteur. Malgré l'amélioration de son rendement financier, George Weston a moins bien fait que le marché.

Le conseiller en valeurs a ouvert de nouvelles positions au cours de la période. Le titre de Southwest Airlines Inc. a été ajouté au portefeuille car son évaluation est devenue attrayante après les nouvelles reçues à l'égard des vaccins. Des positions ont été ouvertes dans Ball Corp. et dans Lonza Group AG en raison de la solidité financière à long terme de ces sociétés, surtout après la pandémie. Le titre de Home Depot Inc. a été ajouté pour profiter d'une erreur d'évaluation du marché, et celui de Suzuki Motor Corp. a été acheté à la suite d'un fort rebond du marché indien. Une position a été ouverte dans TransUnion, dont la situation financière sous-jacente est solide et l'évaluation, attrayante.

Les positions existantes dans Fidelity National Information Services Inc., UnitedHealth Group Inc., The Progressive Corp. et Chevron Corp. ont été augmentées en raison de l'évaluation des sociétés. La position dans la Banque Royale du Canada a été augmentée au moment où la volatilité des marchés offrait une occasion d'étoffer la position à un prix que le conseiller en valeurs considérait attrayant.

La position dans LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SA a été liquidée en faveur d'une position dans Suzuki Motor Corp. qui présentait un profil risque-rendement plus avantageux. La position dans Ross Stores Inc. a été vendue en faveur d'une position dans Home Depot Inc. Les titres de Novo Nordisk AS ont été vendus afin de gérer l'exposition du Fonds à la catégorie de sociétés produisant des médicaments contre le diabète. Les positions dans Honeywell International Inc. et Motorola Solutions Inc. ont été éliminées car le cours des actions de ces sociétés s'approchait de la cible établie par le conseiller en valeurs. La position du Fonds dans Verisk Analytics Inc. a été liquidée en faveur d'une position dans TransUnion, tandis que celle dans Givaudan SA a été vendue en faveur d'une position dans Ball Corp. Une position dans McDonald's Corp. a été éliminée, le sous-conseiller étant d'avis que le titre a atteint sa pleine valeur.

Les positions dans TSMC, Eli Lilly, Brookfield Renewable Partners et Cintas Corp. ont été réduites après que ces sociétés eurent généré de solides résultats et pour gérer leur pondération au sein du Fonds.

Événements récents

Le 1^{er} septembre 2020, GACI a pris en charge la totalité des responsabilités de gestion du Fonds, en remplacement d'American Century Investment Management, Inc.

Le 1^{er} septembre 2020, les frais de gestion annuels à l'égard des parts de catégorie A du Fonds sont passés de 1,50 % à 1,45 % et les frais de gestion annuels à l'égard des parts de catégorie F du Fonds sont passés de 0,75 % à 0,70 %.

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise

(désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 717 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et

- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	6,18 \$	6,35 \$	6,36 \$	6,31 \$	6,39 \$	6,32 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,12 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,21 \$	0,24 \$
Total des charges	(0,06)	(0,12)	(0,12)	(0,13)	(0,13)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	0,48	0,23	0,30	0,28	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,12	(0,38)	0,02	0,05	(0,08)	0,24
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,26 \$	0,18 \$	0,33 \$	0,42 \$	0,28 \$	0,41 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,05 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,24 \$
Des dividendes	0,03	0,02	0,02	0,02	0,03	0,05
Des gains en capital	0,09	0,06	0,03	0,05	0,01	–
Remboursement de capital	0,01	0,03	0,06	0,05	0,07	0,07
Total des distributions³	0,18 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$
Actif net à la fin de la période	6,26 \$	6,18 \$	6,35 \$	6,36 \$	6,31 \$	6,39 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	51 830 \$	53 102 \$	58 131 \$	65 062 \$	71 439 \$	83 569 \$
Nombre de parts en circulation⁴	8 282 040	8 597 525	9 151 670	10 225 023	11 327 772	13 084 724
Ratio des frais de gestion⁵	1,86 % *	1,91 %	1,91 %	1,91 %	1,92 %	1,92 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,01 % *	2,02 %	2,03 %	2,04 %	2,05 %	2,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	24,25 %	52,35 %	32,53 %	37,64 %	57,28 %	42,25 %
Valeur liquidative par part	6,26 \$	6,18 \$	6,35 \$	6,36 \$	6,31 \$	6,39 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	7,40 \$	7,47 \$	7,35 \$	7,16 \$	7,13 \$	6,95 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,14 \$	0,23 \$	0,24 \$	0,23 \$	0,24 \$	0,26 \$
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	0,58	0,26	0,34	0,31	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,16	(0,40)	–	0,05	(0,13)	0,27
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,37 \$	0,34 \$	0,43 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,51 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$
Des dividendes	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05	0,07
Des gains en capital	0,11	–	0,01	0,05	0,01	–
Remboursement de capital	–	0,06	0,05	0,02	0,05	0,04
Total des distributions³	0,23 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$
Actif net à la fin de la période	7,53 \$	7,40 \$	7,47 \$	7,35 \$	7,16 \$	7,13 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 517 \$	2 793 \$	2 773 \$	2 885 \$	3 454 \$	2 599 \$
Nombre de parts en circulation⁴	334 136	377 215	371 312	392 655	482 673	364 389
Ratio des frais de gestion⁵	0,84 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,96 %	0,96 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,16 % *	1,17 %	1,17 %	1,17 %	1,16 %	1,14 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	24,25 %	52,35 %	32,53 %	37,64 %	57,28 %	42,25 %
Valeur liquidative par part	7,53 \$	7,40 \$	7,47 \$	7,35 \$	7,16 \$	7,13 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,17 \$	9,49 \$	9,57 \$	9,94 \$	10,09 \$	9,97 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,07 \$	0,03 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,01 \$	0,10 \$
Total des charges	–	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	0,68	0,29	0,37	0,38	0,11
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,22	(0,56)	0,11	0,05	(0,08)	0,31
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,39 \$	0,15 \$	0,42 \$	0,44 \$	0,31 \$	0,52 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,34 \$	0,33 \$
Des dividendes	–	–	0,07	0,09	0,11	0,06
Des gains en capital	–	–	–	0,38	–	–
Remboursement de capital	0,16	0,16	0,08	–	0,03	0,05
Total des distributions³	0,24 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,82 \$	0,48 \$	0,44 \$
Actif net à la fin de la période	9,34 \$	9,17 \$	9,49 \$	9,57 \$	9,94 \$	10,09 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	24,25 %	52,35 %	32,53 %	37,64 %	57,28 %	42,25 %
Valeur liquidative par part	9,34 \$	9,17 \$	9,49 \$	9,57 \$	9,94 \$	10,09 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 28 février 2021, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	41,14 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	58,86 %	100,00 %

Rendement passé

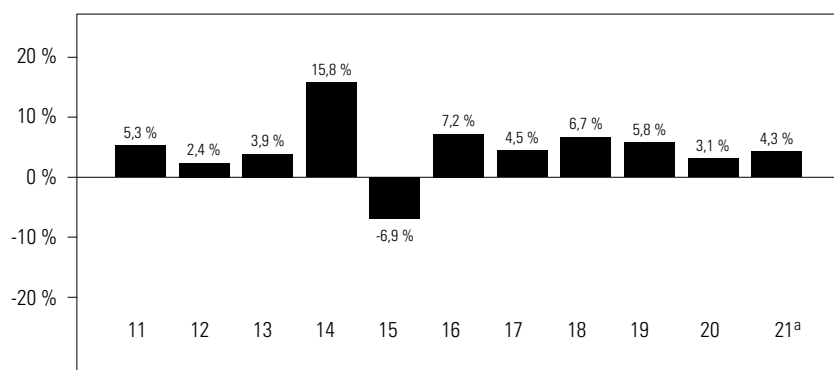
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

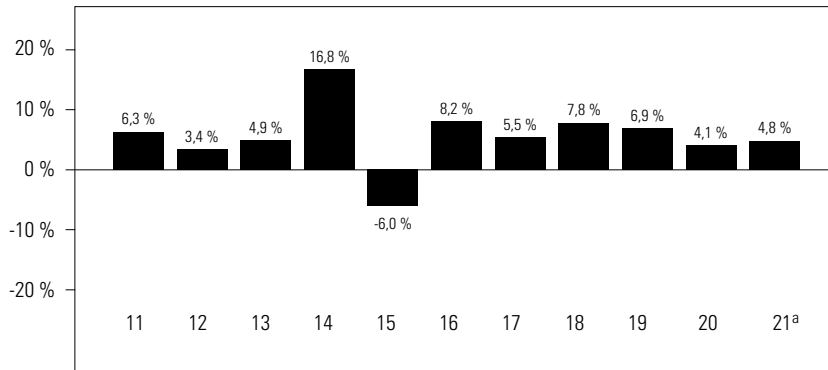
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



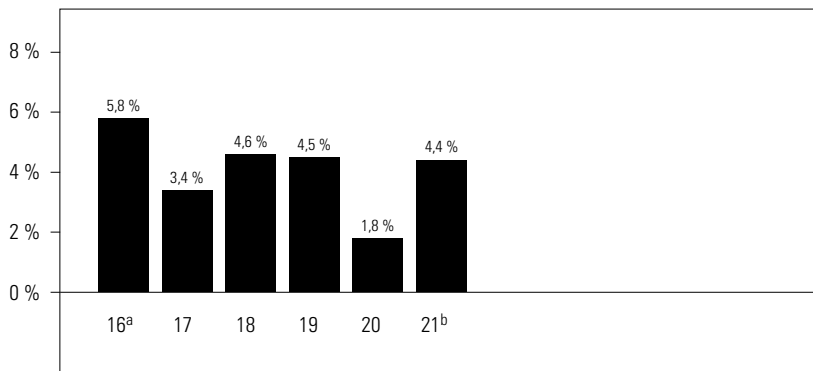
^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	22,3	Banque Toronto-Dominion (La)	2,9
Autres actions	18,1	Banque Royale du Canada	2,8
Services financiers	17,7	Province de la Colombie-Britannique, 4,95 %, 2040/06/18	2,0
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	9,2	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	1,9
Énergie	6,0	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,7
Industrie	6,0	Enbridge Inc.	1,6
Obligations en devises	5,7	Province de la Saskatchewan, série GC, 4,75 %, 2040/06/01	1,6
Technologies de l'information	5,1	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,5
Autres obligations	4,8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4
Consommation discrétionnaire	3,9	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4	Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	1,2
Autres actifs, moins les passifs	-0,2	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,2
		Banque de Montréal	1,2
		Nutrien Ltd.	1,0
		Province de la Saskatchewan, 3,40 %, 2042/02/03	0,9
		Corporation TC Énergie	0,9
		Financière Sun Life inc.	0,9
		TELUS Corp.	0,9
		Province d'Ontario, 4,60 %, 2039/06/02	0,9
		BCE Inc.	0,8
		Fortis Inc.	0,8
		Canadian Natural Resources Ltd.	0,7
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,75 %, 2030/06/15	0,7
		Société aurifère Barrick	0,7
		Société Financière Manuvie	0,7

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.